

Paris, le 20 juillet 2017

Attributions du marché 2016FRR03
« Mandats de fonds dédiés – Sélection de fonds de capital investissement »

Dans le cadre de son programme d'investissement en actifs non cotés dans l'économie française, le FRR a lancé le 20 juin 2016 un appel d'offres visant à sélectionner plusieurs prestataires de services d'investissements qui, dans le cadre d'un mandat de gestion discrétionnaire, auront chacun la responsabilité de créer et de gérer un fonds dédié pour le FRR. Ces fonds dédiés devront être investis, au travers de prises de participation dans des fonds, dont l'objet est d'investir au moins 80% de leur actif en fonds propres ou quasi fonds propres d'entreprises françaises non cotées.

A l'issue du processus de sélection, le FRR a décidé de sélectionner les offres des candidats suivants :

ARDIAN FRANCE
LGT CAPITAL PARTNERS LTD
SWEN CAPITAL PARTNERS

Les mandats sont attribués pour une durée de douze (12) ans reconductible pour trois (3) périodes d'une (1) année chacune.

Le FRR se félicite du nombre et de la qualité des offres reçues et en remercie l'ensemble des candidats.

Le FRR est un établissement public administratif de l'Etat créé par la loi en 2001. Doté d'un Conseil de surveillance et d'un Directoire, il a pour mission de gérer les sommes qui lui ont été affectées jusqu'au 31 décembre 2010 afin de constituer des réserves destinées à contribuer à la pérennité des régimes de retraites.

Contact Presse :

Téléphone : 01 58 50 99 02

Site internet : www.fondsdereserve.fr/fr/contact

